

# LA PLACE DE LA FEMME DANS L'EDUCATION EN AFRIQUE : D'HIER A AUJOURD'HUI.

**Zakiath BONOUGBO**

*Université d'Abomey-Calavi, Ecole Nationale des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication, Bénin  
bzakiath@gmail.com*

## **Résumé :**

*Le système éducatif en Afrique marche à reculons d'année en année. Les acteurs à divers niveaux doivent se donner la main afin de rénover un système qui ne crédibilise plus tout un continent. Alors, réfléchir sur la place de la femme dans l'éducation en Afrique, a permis de rappeler la hiérarchie, l'organigramme du continent avant l'invasion des colons. Dans une approche analytique, nous avons fait une rétrospection afin de situer le rôle de la femme africaine dans la société et avons constaté qu'elle était la responsable en charge de l'éducation. Aujourd'hui, avec la globalisation, la mondialisation, plusieurs thématiques ont pris d'assaut la tête de toutes les femmes ; telles que : la complémentarité, la parité et autres qui ne sont pas contextualisées en Afrique. De ce fait, nous sommes en plein dans la dimension de ce qu'un homme fait la femme aussi peut le faire. Par conséquent, le chantier qui était réservé à la femme est laissé au détriment des fonctions gonflant. Il est donc nécessaire, après analyse de nos données que les femmes prennent conscience de leur réel rôle pour l'évolution de l'éducation en Afrique de façon générale et au particulièrement au Bénin.*

**Mots-clés :** Education, Afrique, femme, approche analytique, fonction

## **Abstract :**

*The education system in Africa is moving backwards from year to year. Actors at various levels must join hands in order to renovate a system which no longer gives credibility to an entire continent. So, reflecting on the place of women in education in Africa, made it possible to recall the hierarchy, the organization chart of the continent before the invasion of the settlers. In an analytical approach, we did a retrospective in order to situate the role of African women in society and noted that she was the person responsible for education. Today, with globalization, several themes have taken the heads of all women by storm; such as: complementarity, parity and others which are*

*not contextualized in Africa. Therefore, we are right in the dimension of what a man does, a woman can also do it. Consequently, the work that was reserved for women is left to the detriment of expanding functions. It is therefore necessary, after analyzing our data, for women to become aware of their real role in the evolution of education in Africa in general and particularly in Benin.*

**Keywords :** *Education, Africa, woman, analytical approach, function*

## **Introduction**

Pour un bon développement psychique de l'enfant, il a besoin d'un cadre familial. C'est ce que prônent les psychologues et pédiatres. A un moment donné de son parcours, l'enfant est séparé de son cadre familial pour être envoyé à l'école. Un milieu nouveau qui le déconnecte de ses réalités habituelles. De ce fait, l'école se positionne alors comme le prolongement du cadre familial. Il est alors impérieux que les acteurs de ce milieu dans un prolongement du cadre familial y ajoutent les éléments constitutifs pour mouler l'intellectuel de demain.

Alors, la question est de savoir le rôle qu'incombe l'école dans la vie d'un enfant avant d'analyser les devoirs et les droits de l'enseignant et surtout de l'enseignante.

### **1. Cadre théorique et méthodologique**

Dans cette section, il a été question de la présentation de l'approche théorique et de la méthodologie adoptée pour conduire la recherche.

#### ***1.1- Approche théorique***

L'analyse des données s'est basée sur l'approche diachronique. Le déploiement d'une approche diachronique suppose de mettre en œuvre des méthodologies d'enquêtes longitudinales. Selon Hélardot et al. (2019 :74), On peut distinguer parmi celles-ci les approches rétrospectives passant par la reconstitution des faits a

posteriori (récits de vie, questionnaires biographiques, travail sur archives, approches génétiques par la notion de « construction sociale»), et les approches longitudinales prospectives, par suivi dans le temps d'un groupe de population (cohorte, panel, petit échantillon d'individus) ou d'un lieu d'enquête, qui seront l'objet d'investigations réitérées (enquêtes statistiques récurrentes, enquêtes qualitatives par suivi d'enquêtés sur plusieurs années). En soutenant, Hélarlot (2019), nous pouvons dire qu'au-delà de la diversité des objets et des protocoles d'enquête, les approches diachroniques ont en commun d'apporter une intelligibilité nouvelle aux objets étudiés, qu'il s'agisse de phénomènes macrosociaux (par exemple l'émergence et les reconfigurations du capitalisme : Weber, 1964 ; Boltanski et Chiapello, 1999 ou d'expériences saisies à l'échelle des individus : Becker, 1985 ; Hughes, 1996 ; Darmon, 2003 ; Bidart, 2005 cité par Hélarlot et al. 2019). Nous voulons ici, en nous inspirant de l'analyse diachronique, étudier la place de la femme à travers le temps afin de faire ressortir le rôle qu'elle doit jouer dans l'éducation en Afrique.

### ***1.2- Approche méthodologique***

Toute recherche, pour conduire à des résultats scientifiques, doit nécessairement s'appuyer sur une démarche méthodologique. Il en existe plusieurs qui possèdent des exigences liées au but de la recherche. C'est pourquoi, il urge d'annoncer les orientations de nos investigations. Pour cette recherche, Divers document sont consultés ; notamment, les documents liés au genre, ceux relatifs à l'éducation en Afrique, d'autres sur l'histoire. L'internet a été d'un apport capital pour l'aboutissement de cette recherche. Ensuite, nous avons adressé un questionnaire à des groupes de femme selon leur âge et leur statut dans la société. Ainsi, 100 femmes ont été enquêtées sur la question essentielle du travail. Ainsi, nous avons enquêté 20 vieilles femmes qui n'ont jamais mis pied à l'école, 20 institutrice, 15 enseignantes de lycée et

collège, 10 enseignantes d'université et 35 jeunes filles à la quête de l'emploi.

## 2. Présentation des données

Les résultats de notre enquête de terrain sont présentés dans un tableau suivi d'une explication. Trois questions ont été posées aux enquêtés selon leur statut à savoir :

- Quel est le rôle de la femme dans la société ?
- Quel métier les femmes devrait prioriser ?
- Que pensez-vous des femmes enseignantes ?
- 

**Tableau1 : Quel est le rôle de la femme dans la société ?**

	Les Vieilles femmes	Les institutrices	Les enseignantes du lycée et collège	Les enseignantes d'université	Les jeunes filles	Total
Se marier et faire des enfants	10	0	0	0	10	20
Eduquer les enfants	10	5	10	2	5	32
Apport au développement de sa nation	0	15	5	8	20	48
Ne fait rien	0	0	0	0	0	0
Je ne sais pas	0	0	0	0	0	0

*Source : (enquête de terrain juin 2023)*

A la lecture du tableau1, sur les 100 femmes enquêtées, seulement 20 parmi elles pensent que la place de la femme dans la société se retrouve dans un foyer contre 32 qui pensent que le rôle important de la femme est d'éduquer les enfants. Par contre, près de la majorité, soit 48 sur les 100 pensent que la femme contribue au développement de sa nation.

## Tableau2 : Quel métier les femmes devrait prioriser ?

	Les Vieilles femmes	Les institutrices	Les enseignantes du lycée et collège	Les enseignantes d'université	Les jeunes filles	Total
Le ménage	20	0	0	0	0	20
Enseigner	0	12	11	4	0	27
Travailler dans les grandes institutions	0	8	4	6	35	53
Ne fait rien	0	0	0	0	0	0
Je ne sais pas	0	0	0	0	0	0

Source : (enquête de terrain juin 2023)

A la lecture du tableau2, sur les 100 femmes enquêtées, seulement 20 parmi elles pensent que la femme devrait prioriser le ménage comme sa fonction dans la société contre 27 qui pensent que le métier d'enseignement devrait être priorisé par cette dernière. Par contre, un peu plus de la majorité, soit 53 sur les 100 pensent que la femme devrait travailler dans les grandes institutions. Il faut signaler que cette fonction a été priorisé par l'ensemble des jeunes filles enquêtée plus une bonne partie des enseignantes universitaire.

## Tableau3 : Que pensez-vous des femmes enseignantes ?

	Les Vieilles femmes	Les institutrices	Les enseignantes du lycée et collège	Les enseignantes d'université	Les jeunes filles	Total
Elles enseignent avec de l'amour	8	12	6	0	15	41
Le résultat est mieux par rapport aux hommes	0	4	3	5	10	27

Elles sont sévères	12	4	6	5	5	<b>32</b>
Ne fait rien	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Je ne sais pas	0	0	0	0	5	<b>5</b>

*Source : (enquête de terrain juin 2023)*

Le tableau3 montre que 42 sur 100 des femmes enseignent avec l’amour alors que 32 des femmes enquêtées pensent que les femmes enseignantes sont sévères. Le point retient plus notre attention est celui des rendements. 27 sur 100 des femmes enquêtées soulignent que le rendement scolaire au niveau des classées ne tenir pas des femmes est meilleurs par rapport à celui des hommes.

Les résultats obtenus lors de notre enquête nous amène dans la section suivante à présenter une analyse sur la place de la femme dans l’éducation dans nos différents états

### **3. Analyse des données et discussion**

La troisième partie de ce travail, fait une analyse de la situation du système éducatif en Afrique en situant la responsabilité de la femme.

#### ***3.1- Avant l’arrivée de l’école***

L’éducation a été toujours une grande préoccupation en Afrique. Les sociétés étaient organisées de telle manière que chacun recevait ce qu’il lui faut pour son enracinement dans la société. L’idée que l’éducation en Afrique antique fut uniquement orale et non écrite est un mythe. Dans son livre, *Reversing Sail: A History of the African Diaspora* (2004), Michael Gomez déclare qu’à partir de 300 avant JC, la civilisation de Méroé développa un système d’écriture propre. Ce qui signifie alors selon l’auteur que du point de vue occidental l’intellect et l’éducation datent de l’époque de Socrate et de Platon, les populations d’Egypte et

de Nubie développèrent « une civilisation alphabétisée, urbaine et technologiquement avancée » des siècles avant la création de Rome ou d'Athènes. En fait, dans son livre «Echoes of Ancient African Values» (2005), Joseph Bailey, affirme que « les modifications de l'écriture égyptienne servirent de base pour les «nouvelles» écritures développées pour de nombreuses langues sémitiques comme le phénicien, l'hébreu, l'araméen, etc...».

On retient alors, que la question de l'éducation que cela soit sur le plan formel ou non formel, l'Afrique est la pionnière, l'exemple ou du moins l'appui des autres continents.

L'oralité était considérée comme une forme d'éducation non formel, mais les jeunes africains maîtrisaient le savoir-faire, savoir-être et le savoir-vivre qui ne sont rien d'autres que des éléments prônés aujourd'hui par l'APC ou le LMD.

Je ne m'invente pas de l'Afrique antique, mais cette vérité absolue balayée du revêt des mains de nos jours constitue le déboitement que nous notons dans le système éducatif en général.

### *3.1.1- Au clair de la lune*

Il est 19h 30, la lune se pointe à l'horizon, des tabourets par ci, par là, c'est l'heure des classes en Afrique. Ce qui voudra dire, que l'Africain va à l'école après avoir entrepris. Il va au travail le matin et le soir il écoute les enseignements pour rendre complet son existence. Les femmes étaient au cœur de ces enseignements. Ce sont elles qui enseignaient ce que c'est qu'un être humain. Elles livraient les codes de savoir vivre en société selon les âges de ses apprenants. Lors de ces classes, la politique, la gouvernance, l'autorité, la souplesse etc. toutes ses matières étaient au rendez-vous.

En d'autres termes, il faut un village pour élever un enfant en Afrique. En ce qui concerne l'éducation en Afrique avant l'arrivée des Européens, chaque génération était impliquée. Dans son livre, «Histoire et développement de l'éducation en

Tanzanie» publié en 2009, AK Philémon Mushi, confirme que l'éducation des autochtones en Afrique se caractérise par le « processus de passage entre les membres de la tribu et d'une génération à l'autre de la connaissance, des compétences, des traditions culturelles, des normes et des valeurs de la tribu était héritée ». Ce qui permettrait à l'enfant d'être confiant et sûr de son destin.

### *3.1.2-Rôles des femmes dans l'éducation ancienne*

Depuis la conception de l'enfant, la femme enclenche son éducation et se positionne en même temps comme maîtresse, et policière. Elle note à chaque instant les faux pas et les corrige au fur et à mesure dans ses entrailles. Ce schéma seul pour nous montrer sans détours le rôle de la femme dans l'éducation.

Les femmes étaient les principales responsables de l'éducation des enfants. Et c'est après un certain âge, qu'elles s'occupent principalement de l'éducation des jeunes filles qu'elles préparaient à leur rôle de future épouse et future mère et les hommes, des jeunes garçons à qui ils inculquaient les notions telles que l'intégrité, l'honneur, la virilité et le courage. Malgré cette distinction, il était accordé à la femme de revenir à la charge pour parfaire ce qu'elle a commencé. En d'autres termes, en Afrique, pas d'éducation s'il n'y a pas la femme.

C'est ce qui a fait que SAVI 2009 dans son mémoire de maîtrise démontre qu'après avoir fait preuve de fécondité dans le foyer, les soins et l'éducation des enfants constituent le second rôle primordial de la femme. Autrement dit, c'est la femme qui est beaucoup plus chargée de l'éducation des enfants, tant du point de vue matériel qu'affectif et moral. C'est aussi la femme seule qui est considérée comme la personne bien outillée en éléments pédagogiques fondamentaux pour assurer l'éducation tendre et équilibrée des enfants. En d'autres termes, la femme se révèle un siège de l'affectivité, de l'amour et de la délicatesse. Ce qui la contraint à un devoir impératif qui est d'éduquer ses enfants à

la vertu. Cette responsabilité vient de ce que Dieu l'a associée, à son œuvre de création par la maternité. Voilà pourquoi la femme doit entourer son enfant de toute tendresse et aussi doit porter le souci de son devenir. La mère doit éviter la facilité qui consiste à confier ce devoir, dans son entièreté, à une nourrice.

Qui d'entre nous n'a pas connu la période des contes de nos grands parents ?

Qui d'entre nous nous n'a pas été éduquée par des proverbes de nos parents ?

Cette école-là, comme la colonisation la nommait a fait de nous aujourd'hui les lettrés, les intellectuelles que nous sommes.

### **3.2. *L'arrivé de l'école en Afrique***

Des différentes littératures existantes sur la colonisation et la venue de l'école du blanc, nous retenons que l'an 1896 est l'année précurseur de l'école en Afrique avec l'A. O. F A cette époque la structure était faite ainsi :

- Ecole préparatoire, ce que nous appelons maternelle aujourd'hui
- Ecole élémentaire
- Ecole régionale
- Ecole primaire supérieure

Chacune de ces écoles avaient une mission bien déterminée et bien élaborée pour le colon.

Ce qui voudra dire que l'organisation de l'enseignement n'a pas été laissée au hasard même si l'installation des établissements scolaires de différents types s'est étalée tout le long de celle de l'appareil administratif de domination politique des peuples de l'Afrique Occidentale.

### **A-L'objectif de l'enseignement A cette époque**

L'histoire nous enseigne que la mise en place et l'organisation de l'enseignement s'étend de la conquête coloniale à la fin de la Première guerre mondiale. Les premiers maîtres étaient recrutés

parmi les autochtones sachant parler, lire et écrire le français, les anciens élèves des écoles élémentaires et régionales. Plus tard, l'École Normale a fourni en plus des instituteurs.

Des instituteurs européens assumaient d'abord exclusivement la direction des écoles régionales, celle des écoles élémentaires était confiée aux instituteurs indigènes. L'enseignement visait à produire essentiellement le personnel subalterne indigène nécessaire à la bonne marche de l'administration coloniale :

Commis et interprètes,  
Employés de commerce,  
Infirmiers de santé et infirmiers vétérinaires,  
Instituteurs et moniteurs,  
Médecins auxiliaires et vétérinaires auxiliaires,  
Ouvriers de différentes spécialités.

De ces objectifs, convenez-vous avec moi qu'aucune place n'était prévue pour les femmes ? C'était réservé aux hommes. Voilà ainsi la genèse de l'absence des femmes dans des instances publiques. Cette faute, inculpé aux Africains était une erreur. L'Afrique a toujours donné à la femme la valeur qu'il faut pour le rayonnement de son continent.

Si Fadiga dans un autre contexte a dit dans sous l'orage de Seydou Badian que " l'école est l'ennemi de la famille," cela voudrait dire que les anciens ont vu le danger venir sous une autre forme. Ils se sont attaqués à ce qu'il ne fallait pas. L'ennemi n'était pas le raisonnement de la femme ni le choix du mari par la jeune fille ; mais pour ma part, l'ennemi était de déporter la femme de son rôle primordial que l'Afrique lui conférait qu'est l'éducation.

Ce qui a fait que dans le passé, le développement des systèmes éducatifs en Afrique a ignoré les femmes. Cela se constate clairement dans les disparités criantes qui marquent les taux d'accès, de rétention et d'achèvement des garçons et des filles. Pendant très longtemps, les filles ont représenté la plus grande

partie de la population d'enfants exclus de la scolarisation que dis-je de l'éducation du blanc.

Alors, dans un système pareil, quel rôle doit jouer la femme enseignante Africaine pour le bonheur de son continent ?

### **3.2.1- Après l'installation de l'école en Afrique**

La réforme de l'éducation s'est amorcée vers le milieu des années 1990. L'objectif du changement consistait à recentrer l'école sur sa mission première qui est d'instruire, socialiser et qualifier les jeunes. Pour cela, il fallait revoir les programmes d'études de façon à revenir aux savoirs essentiels à léguer, à rehausser le niveau culturel des programmes, à éviter de compartimenter le savoir et à introduire plus de rigueur dans l'évaluation. À la lumière des constats établis, on visait ultimement à accroître la réussite scolaire de l'ensemble des élèves et à augmenter la persévérance scolaire. A cette époque on voyait la nécessité d'impliquer à fond les femmes dans le système. A cet effet, les Centre d'Eveil et de Stimulation de l'Enfance (CESE) appelé aujourd'hui sous le vocable maternelle sont confiés aux dames car on notait encore l'enfantillage au niveau de ces apprenants et comme nous l'avons souligné plus haut une femme pour comprendre leurs caprices. Ainsi de suite on constata la venue des femmes à petit coup dans les différents autres secteurs.

Alors quelles sont les responsabilités réservées à la femme enseignante ?

Quels sont ses droits?

Cette partie de l'analyse se chargera de mettre une lumière sur ces interrogations.

### **3.2.2- Responsabilité de l'enseignante**

Au tant que nous sommes, nous avons deux éléments qui entre en conflits afin de refléter notre image dans la société. L'Education et la Scolarisation. Avant, les deux notions entrent

en synergie pour nous sortir les bons cadres que nous avons connus dans nos différents états.

Aujourd'hui, le plus souvent, il n'y a plus un lien entre la maison et l'école. Les parents ont désertés les lieux et l'école ne sort que des diplômés et non des instruits. Cet état de chose ramène l'enseignant à ne qu'enseigner.

Normalement, la responsabilité d'une enseignante ne se limite pas à enseigner. Son rôle consiste à aider les élèves à acquérir les compétences nécessaires pour résoudre des problèmes, analyser, se concentrer sur des tâches difficiles, développer une pensée créative, communiquer et travailler en équipe. Les enseignants en général, ont la responsabilité de veiller à ce que tous les enfants, quelles que soient leurs difficultés et leurs aptitudes, puissent réussir leurs apprentissages et vivre une scolarité enrichissante. En plus de tout ceci, l'enseignante en plus de tout ce que le système éducatif lui confère, elle a le devoir de jouer le rôle de la mère en écoutant le cœur de chaque apprenant de sa classe. En d'autres termes, l'enseignante met toujours à profit son instinct maternel afin de déceler les problèmes de son environnement avec amour.

En se basant sur la littérature existante, les systèmes éducatifs performants reposent sur des politiques permettant d'attirer, de préparer, de motiver et de soutenir les enseignants dans cette tâche difficile. Mais, malheureusement, et en dépit des nombreuses intentions, bien des pays n'y parviennent pas. Trop souvent, les élèves n'apprennent pas suffisamment en classe. Finalement, ils ne voient pas l'intérêt de poursuivre leurs études et quittent l'école, gâchant ainsi les années les plus propices au développement de leurs compétences. De ce fait, les gouvernements et la société auront puisé dans des ressources financières limitées sans atteindre les résultats d'apprentissage et la qualité de l'éducation dont ils ont besoin. Ce gâchis du temps d'enseignement est un véritable défi pour de nombreux systèmes scolaires.

Il est temps de corriger ces insuffisances à travers des actions concrètes. Aujourd'hui, on note assez de femmes dans le système éducatifs ; nous devons transcender les devoirs que nos états nous confient et d'ajouter le patriotisme à la tâche pour atteindre les objectifs fixés par nos différents pays.

*N'est pas enseignante qui veut mais qui peut*

Je partirai de cet adage pour dire que l'enseignement est un cheminement de carrière accessible à tous, à n'importe quelle étape de leur carrière. L'éducation offre en effet le potentiel de façonner la vie des cadres de la prochaine génération. C'est une profession dans laquelle vous pouvez avancer et obtenir une promotion rapidement si vous réussissez. Le rôle d'une enseignante est au-delà de son confère, de « façonner les chances des apprenants dans la vie en leur transmettant des connaissances. Elles peuvent inspirer les jeunes par leur passion, quel que soit leur parcours. Elles se transforment en leaders car les grands enseignants leaders soutiennent les jeunes, non seulement dans l'éducation, mais aussi dans leurs choix de vie et de vocation.

Il est clair que pour que l'Afrique se réveille, que les femmes enseignantes se réapproprient les arts de l'école ancienne c'est-à-dire de l'avant colonisation et de l'adapter à notre système. Qu'elles sachent s'il n'y a pas de bon résultat cela est d'abord dû à elles avant de voir l'enfant ; car en Afrique un enfant qui échoue est digne de sa mère. Ce regard mettait les femmes en compétition afin de montrer qu'elle peut porter un enfant que sera un grand décideur.

Alors, pour jouer pleinement ce rôle l'enseignante a besoin d'un certain nombre de chose. Il s'agira dans le point qui suivra de jeter un coup d'œil sur les besoins de la femme enseignante.

### **3.2.3- Droit de l'enseignant**

Dans un état, toute personne a des droits qu'il faille respecter.

En ce qui concerne les droits de l'enseignant, ils se résument en ces points :

**A. La liberté de conscience, d'opinion, d'expression.**

L'enseignant d'une manière générale, dans sa fonction a le droit de fait usage des faits véridiques qui touchent la société ou l'état dans lequel il exerce son métier. Ce droit l'amène à enseigner les vertus de la nature aux apprenants qu'il a à sa charge. La femme enseignante à ce niveau doit marquer la différence en imprégnant à son discours pédagogique les valeurs qu'incarne la femme éducatrice africaine.

**B. Le droit syndical et le droit de grève.**

Toute corporation a besoin d'un syndicat et de droit de grève. De la même manière pour un bon rayonnement du métier, les acteurs de l'enseignement ont aussi droit d'aller grève ; enfin jusqu'à un passé récent pour un certain nombre de pays comme le Bénin (cf. Loi n°2018-34 du 05 octobre 2018 modifiant et complétant la loi n° 2001-09 du 21 juin 2002 portant exercice du droit de grève en République du Bénin) ce droit n'a plus la même valeur ou du moins est réduit à un délai qui ne dit pas son nom (cf. art 13 de la même loi). Cet état de chose fait que les problèmes qui minent le secteur ne sont plus soulevés.

**C. Le droit à rémunération « après service fait »**

Quand un enseignant ne respecte pas ses obligations de service, il n'est pas rémunéré au prorata de ce qu'il n'a pas effectué). En effet, pour ce droit, les femmes enseignantes sont souvent marginalisé dans le traitement des impôts car elles n'ont pas le droit déclarer les enfants du moment où c'est le père qui est le plus autorisé à le faire. Pour ce fait, l'état, lui, il suppose que les femmes n'ont pas de charge et leur afflige un certain montant d'impôt. Pour le cas du Bénin, toutes les femmes mariées sont considérées comme **mariées sans enfant** à charge, quelle que

soit la profession du mari sauf renonciation expresse de ce dernier ce qui n'est souvent pas facile à faire pour les maris africains.

#### **D. Le droit au dispositif d'entretien professionnel.**

- Le droit à l'accès au dossier individuel.
- Le droit à la formation continue.
- Le droit à l'affectation dans un nouvel emploi en cas de suppression d'emploi.
- Le droit à congés.
- Le droit à protection juridique : les enseignants ont droit à une protection par l'administration contre les menaces, outrages, injures, diffamations, menaces et agressions dont ils pourraient être l'objet dans le cadre de leurs fonctions.

### **Conclusion**

Chaque Etat africain dans le souci d'améliorer leur système éducatif, doit pouvoir axer leur réforme sur le choix des acteurs et leur traitement. Tel les religieux et religieuses recevaient la vocation avant d'accéder au séminaire, entré dans l'un des ordres du système éducation devrait recevoir une onction vocationnelle. Ce qui n'est plus le constat de nos jours ; on rentre dans l'enseignement parce que c'est la porte la plus proche et sans une pédagogie et méthode on s'y lance. Les dirigeants africains doivent repenser l'école autrement en l'érigeant sur la culture en africaine qui a confié l'encadrement de l'enfant à sa mère. La fonction de la femme en Afrique c'est éduquer et voilà là où l'Afrique attend ses filles et femmes pour se mettre en ligne dans l'arène de la mondialisation.

### **Bibliographie**

ADJIBODOU Adémonla Gratien (2013), *la problématique genre et profession ; cas de l'université d'Abomey-Calavi*, mémoire de maîtrise en psychologie de la vie sociale et professionnelle, UAC, P. 79

BADIAN Seydou (1972), *sous l'orage*, présence Africaine, P. 128

BAILEY Joseph (2005), *echoes of ancient african values* Authorshouse, P. 348

GOMEZ Michel (2004), *reversing sail a history of the african diaspora*, Cambridge University Press, P. 287

MUSHI Philemon A K (2009), *History and Development of Education in Tanzania*, Dar es Salaam University Press P. 264

SAVI Geneviève Dagbégnon (2010), *Femmes fonctionnaires et éducation des enfants à Cotonou*, mémoire de Maitrise en sociologie anthropologie-UAC, P 83.